

LES BIODÉCHETS : QUELLE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN DE LILLE ?

Combien de biodéchets produit-on ?

AVRIL 2024

À RETENIR



Un volume de **84 000 tonnes** de biodéchets disponibles estimés à travers l'observation de 7 secteurs d'activités, soit plus de 85 tonnes/km²



Un potentiel énergétique s'élevant à **87 gWh**
Un potentiel de retour au sol de **71 000 tonnes** de digestat*



Capacité d'alimenter en énergie les logements d'une ville comme **Marcq-en-Barœul** (20 000 habitants)

Contexte

La valorisation des biodéchets par voie aérobie (compostage) ou anaérobie (méthanisation) constitue un double enjeu pour les territoires. Il s'agit notamment de répondre à des obligations réglementaires de réduction des ordures résiduelles, mais également de satisfaire des enjeux énergétiques et environnementaux. L'identification des gisements de biodéchets apparaît alors comme étant un prérequis nécessaire au traitement et à la valorisation de ces derniers.

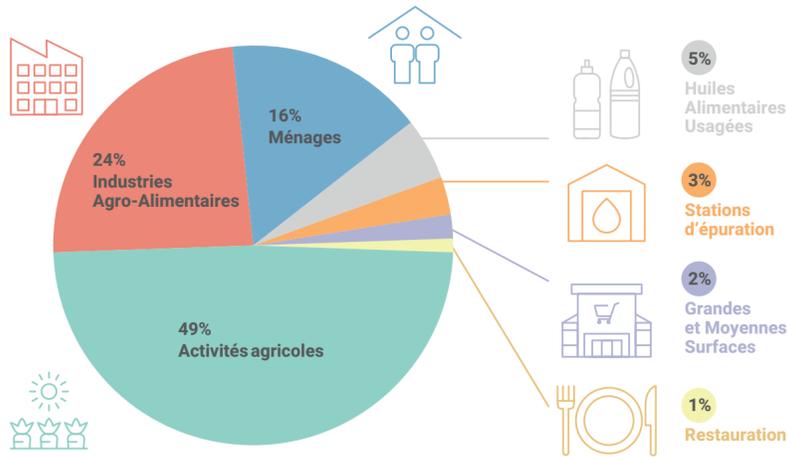
La méthanisation, en bref

Procédé basé sur la fermentation naturelle de matière organique (déchets alimentaires et déchets verts) permettant de produire du biogaz ainsi que du digestat pouvant être épandu directement sur les sols agricoles.

QUI PRODUIT LES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLITAINE* ?

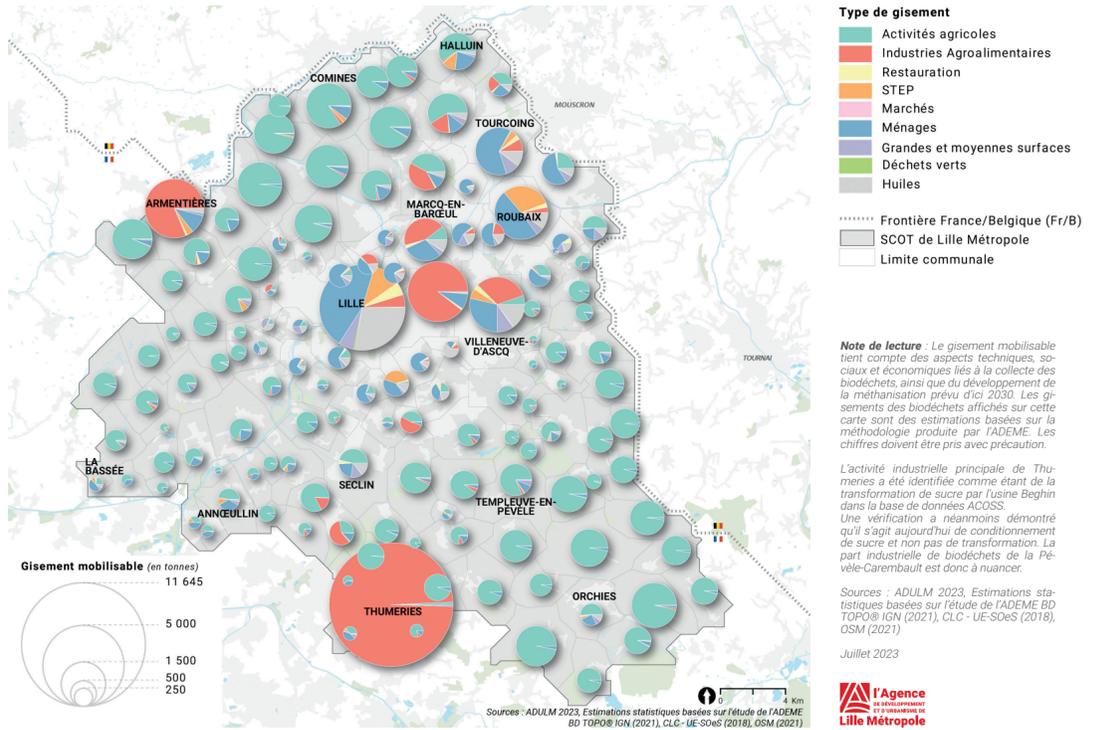
(volume estimé de biodéchets mobilisables dans un contexte de méthanisation)

Répartition du volume de biodéchets par type de gisement



Source : ADULM septembre 2023.

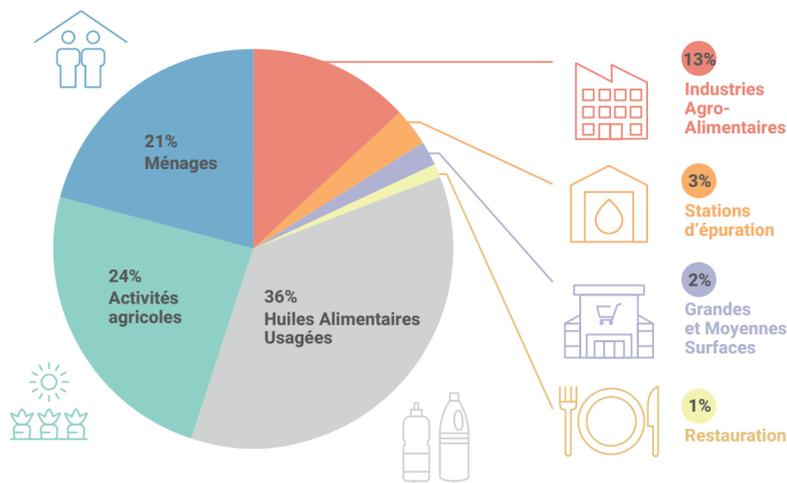
Répartition territoriale du volume de biodéchets par commune et type de gisement



QUEL POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE LIÉ AUX BIODÉCHETS ?

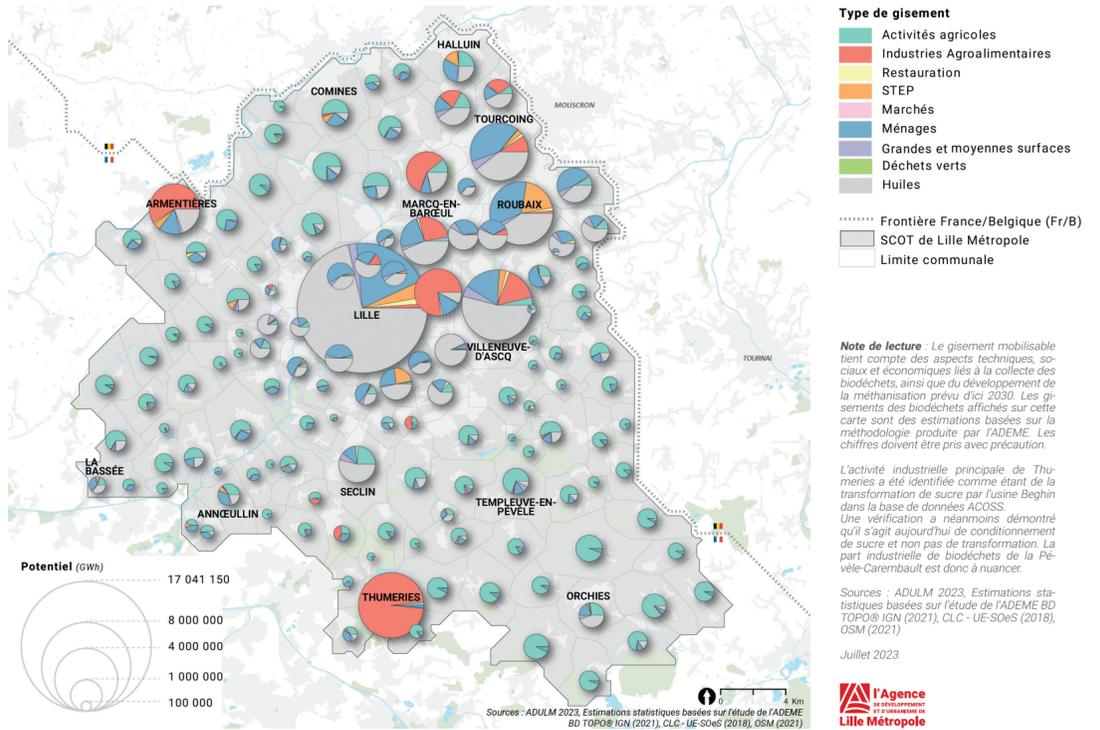
(potentiel estimé de biogaz produit à partir des biodéchets mobilisables dans un contexte de méthanisation)

Répartition du potentiel énergétique par type de gisement



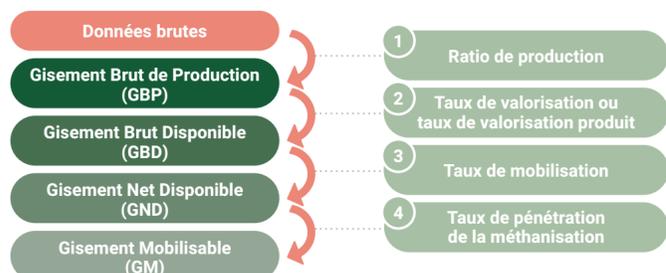
Source : ADULM septembre 2023.

Répartition territoriale du potentiel énergétique par commune et type de gisement



DU BIODÉCHET AU BIOGAZ : COMMENT ESTIMER LES VOLUMES PRODUITS ?

L'ADEME a partagé en 2013 une méthodologie permettant d'estimer les volumes de biodéchets produits par différents secteurs d'activités.



Permet d'évaluer la quantité de matières brutes produites et potentiellement méthanisables. Exemple : pour passer du cheptel (données brutes) aux déjections animales (GBP), on utilise le ratio de production.

Permet d'évaluer la part des matières brutes qui peut être valorisée/réduite. Exemple : parmi les déjections animale, on applique la part qui est méthanisable.

Se définit comme la capacité à méthaniser selon des contraintes socio-économiques et technologiques. Exemple : le potentiel méthanisable des biodéchets des ménages dépend des modalités de collecte, des bonnes pratiques mises en place, etc...

Prend en compte le rythme de développement de la méthanisation. Exemple : pour les déjections d'élevage, on considère qu'en 2030, la moitié du GND peut être orientée vers une unité de méthanisation.



DONNEZ OU RECYCLEZ CE DOCUMENT.

En savoir plus :



Contact : **Cynthia CHAUVET**
cchauvet@du-lille-metropole.org

LES BIODÉCHETS : QUELLE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN DE LILLE ?

Comment sont valorisés les biodéchets ?

AVRIL 2024

À RETENIR

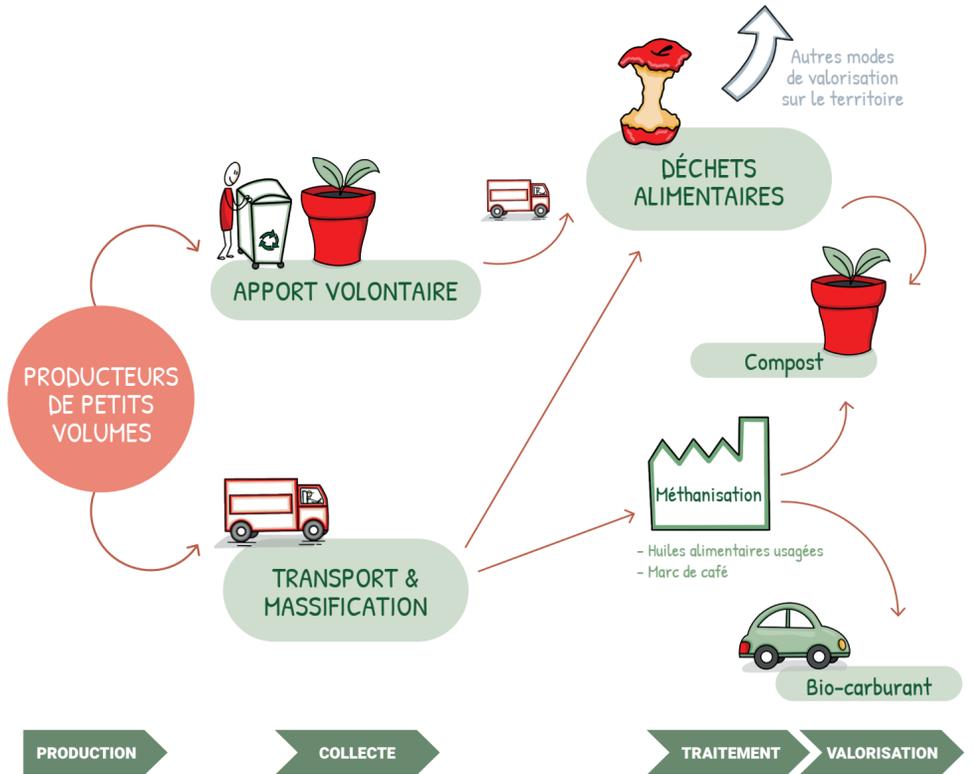
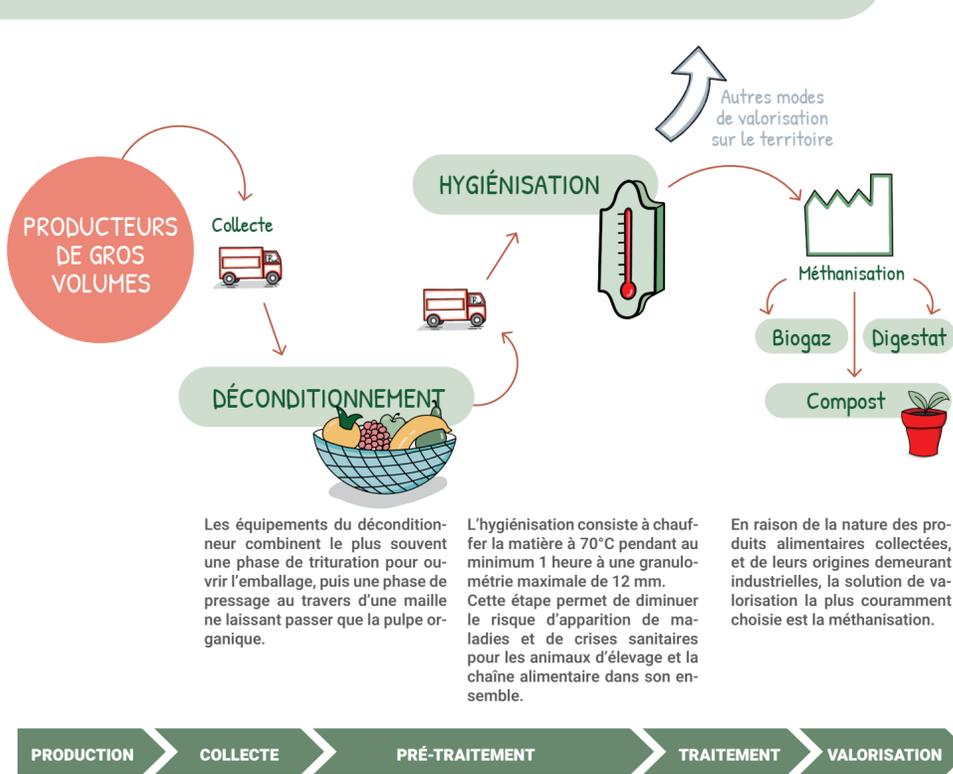
Contexte

La valorisation des biodéchets par voie aérobie (compostage) ou anaérobie (méthanisation) constitue un double enjeu pour les territoires. Il s'agit notamment de répondre à des obligations réglementaires de réduction des ordures résiduelles, mais également de satisfaire des enjeux énergétiques et environnementaux. L'identification des gisements de biodéchets apparaît alors comme étant un prérequis nécessaire au traitement et à la valorisation de ces derniers.

La méthanisation, en bref

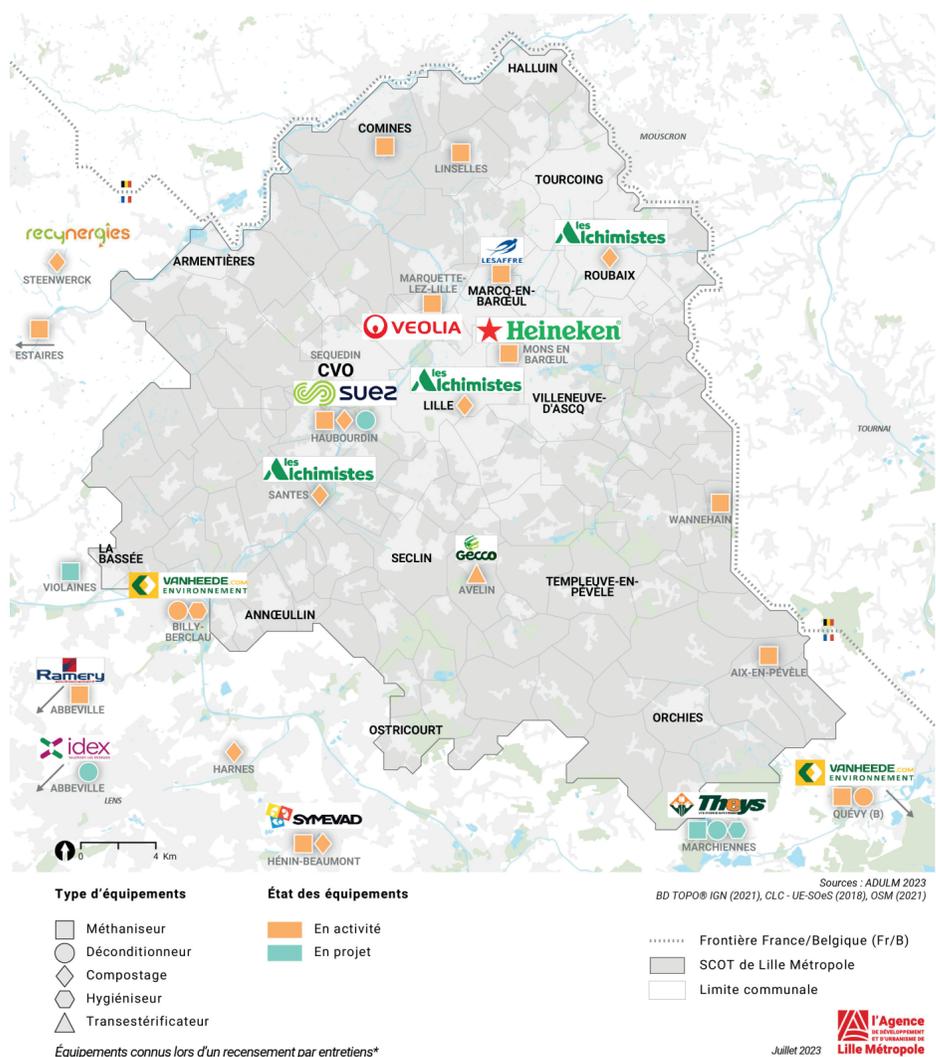
Procédé basé sur la fermentation naturelle de matière organique (déchets alimentaires et déchets verts) permettant de produire du biogaz ainsi que du digestat pouvant être épandu directement sur les sols agricoles.

LE CIRCUIT DES BIODÉCHETS



LES ÉQUIPEMENTS DE VALORISATION DES BIODÉCHETS

sur le territoire du SCOT de Lille Métropole* et ses territoires voisins



VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE BIOGAZ ?

LES ATOUTS DU TERRITOIRE

- une diversité des gisements de biodéchets
- une densité d'industries agroalimentaires
- une densité de population
- près d'1 ha sur 2 de surfaces agricoles

LES OPPORTUNITÉS

- un réseau d'acteurs impliqués (valorisateurs, acteurs privés de la filière biogaz, collectivités)
- le développement de l'économie circulaire et notamment, l'obligation de tri à la source des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024
- un contexte favorable au déploiement des énergies renouvelables associé à un besoin d'indépendance énergétique

LES POINTS DE VIGILANCE

- absence des équipements nécessaires à l'hygiénisation et au déconditionnement
- une répartition des compétences et des obligations réglementaires différente selon les types de gisements de biodéchets, de la collecte jusqu'à la valorisation
- l'instauration d'un dialogue territorial
- l'assurance d'avoir des quantités suffisantes des volumes de biodéchets par rapport au calcul coûts/bénéfices du déploiement
- le coût du financement des installations de méthanisation, néanmoins ce coût est généralement partagé entre les différents porteurs du projet

En savoir plus :



Contact : **Cynthia CHAUVET**
cchauvet@adu-lille-metropole.org



*Le territoire du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de Lille Métropole est composé de deux intercommunalités : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC).